



Fiche Syndicale Temps Partiel

Les délégués du personnel SNUipp-FSU ont besoin du maximum d'informations afin de défendre vos droits. C'est le but de cette fiche... renseignez-la avec soin et ... n'hésitez pas à nous contacter.

Nom :

Prénom :

Tel :

Courriel :

Renseignez ce formulaire sans l'imprimer.

Plus d'infos :



Première demande

Renouvellement

Si renouvellement : Suite à une période de tacite reconduction.

Modification de la quotité et/ou du rythme (hebdomadaire ou annuel)

Temps partiel demandé :

Se référer aux informations transmises par l'administration. Voir également sur notre site : [Temps partiels](#)

Temps partiel hebdomadaire classique

Temps partiel de droit

- 2 demi-journées libérées
- 3 demi-journées libérées
- 4 demi-journées libérées
- 50% : 4 demi-journées libérées avec 1 mercredi sur 2 travaillé si semaine de 4,5j

Temps partiel sur autorisation

- 2 demi-journées libérées
 - 50% : 4 demi-journées libérées avec 1 mercredi sur 2 travaillé si semaine de 4,5j
- Surcotation pour la retraite :
- OUI NON

Temps partiel dans un cadre annualisé (avec récupération*)

Temps partiel de droit

- 80%* : 2 demi-journées libérées avec récupération (payé à 85,70%)

* L'administration fixera les demi-journées libérées ainsi que les périodes de récupération

Temps partiel sur autorisation

- 80%* : 2 demi-journées libérées avec récupération (payé à 85,70%)

Surcotation pour la retraite :

OUI NON

Temps partiel annualisé*

Temps partiel de droit

- 50% 60% 70%
- 80% 90% (sur poste 2nd degré)

* Alternance d'une période travaillée et d'une période non travaillée.

Temps partiel sur autorisation

- 50% 60% 70%
- 80% 90% (sur poste 2nd degré)

Surcotation pour la retraite :

OUI NON

Motifs de la demande : n'hésitez pas à compléter cette fiche en donnant le maximum de renseignements.